AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-7-66 527882

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 70 — 1er JUILLET 1966

LE DESHERBAGE DES CHOUX FOURRAGERS

L'évolution des techniques culturales est fonction de la raréfaction de la main-d'oeuvre, de la motorisation des exploitations et de la recherche d'une productivité maximum sur une surface donnée. Dans cette optique la culture du choux fourrager a évolué dans le sens du semis sur place, soit en ligne, ce qui permet encore un binage mécanique entre les rangs, soit simplement à la volée, le travail du sol en vue de la destruction des mauvaises herbes n'étant même pas envisagé dans ce cas.

Ces cultures de choux fourragers sont destinées soit au paturage sur place, soit à la fauche et à l'alimentation en étable, soit encore à l'ensilage suivant une nouvelle technique qui tend à les mélanger au maïs.

Les adventices sont particulièrement nuisibles aux choux dans les premières semaines qui suivent la levée de la culture. En effet le choux est une plante à croissance lente et souffre de la concurrence des mauvaises herbes au cours de son installation. C'est également le moment où les adventices, levées en même temps que lui, sont le mieux placées pour prendre l'avantage sur la culture. Il s'ensuit, en cas d'enherbement même moyen, une élongation accusée des choux qui "cherchent la lumière" et qui en conséquence occupent mal le terrain.

Les principales adventices nuisibles au chou et susceptibles de le concurrencer sérieusement sont les Chénopodes, les Amarantes, les Liserons et les trois Renouées communes dans nos régions (Renouée liseron, Renouée persicaire, Renouée des oiseaux). Il ne faut pas cependant mésestimer la concurrence des Mourons qui forment souvent un tapis de 15 à 20 cm d'épaisseur, ni celle des Capselles bourse à pasteur, des Ravenelles, des Matricaires, des Renoncules en terrain humide. Il ne faut pas hésiter également à citer des plantes vivaces

../...

P150

à enracinement profond que l'on trouve fréquemment dans les emblavures telles que Chardons et Parelles. Enfin, il n'est pas inutile de noter quelques plantes indésirables du fait de leur toxicité pour le bétail, telles les Morelles et surtout les Mercuriales.

Nous nous trouvons donc en présence d'un véritable problème à résoudre et les essais que nous avons mis en place en 1965 peuvent déjà permettre d'affirmer qu'il est intéressant de procéder au désherbage précoce des choux-fourragers.

Bien qu'effectués sur de petites surfaces, ces essais nous ont quand même permis de noter une augmentation de la production fourragère de l'ordre de 10 à 20 %. C'est dire que le coût d'un traitement se retrouve à la récolte et que sans être une opération notablement bénéfique, l'augmentation de rendement amortit en grande partie le traitement. Il est évident aussi que les nouveaux produits proposés par les fabricants verront leur prix diminuer au fur et à mesure de leur plus grande utilisation.

Deux produits dont la vente est autorisée nous ont donné, en 1965, des résultats intéressants :

- Le Monochloracétate de soude est un herbicide déjà connu de longue date. Il s'utilise à la dose de 20 kg/ha de produit commercial et procure un désherbage très correct sur la majorité des adventices nuisibles. Utilisé au stade 4 feuilles du choux il ne se montre pas phytotoxique, provoquant seulement un léger gaufrage des feuilles. On peut cependant lui reprocher d'être pratiquement sans action sur les Chénopodes ; or cette adventice puissante est quelquefois abondante dans les choux de nos régions.

- La Desmétryne est une Triazine qui a donné d'excellents résultats à 1 kg par hectare d'un produit commercial à 25 %. Elle assure la destruction des adventices y compris les Chénopodes. Toutefois elle s'est montrée phytotoxique sur les choux ayant moins de 3 feuilles. Il faut donc tenir compte de ce facteur limitant et attendre que la culture ait 4 feuilles vraies pour traiter, auquel cas le produit ne provoque qu'un léger gaufrage du feuillage sans incidence ultérieure.

Deux autres produits doivent être expérimentés par nos services dès cette année et il est encore trop tôt pour augurer de leurs possibilités bien que des essais préliminaires, se soient montrés favorables. Il n'en reste pas moins vrai que le problème qui s'est posé en matière de désherbage des choux fourragers est en bonne voie de solution et que les possibilités de l'arsenal phytopharmaceutique ne sont pas épuisées en la matière.

Ajoutons, pour être complet, que les produits signalés sont valables également pour les choux repiqués et que leur emploi peut être une solution élégante pour la suppression des binages de ces cultures.

J. DELATTRE.

Ingénieur d'Agronomie